

ANNEXE 1 – DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 NOVEMBRE 2024 AU TITRE DES AIDES POLITIQUES MEMORIELLES, subvention d'investissement accordée au Mémorial d'Alsace Moselle

| TERRITOIRE | Libellé de l'opération Plan de financement | Dépenses prévisionnelles d'investissement | Nature des équipements et travaux | Montant de la subvention 2024 Imputation budgétaire |
|--------------|---|---|---|---|
| Ouest Alsace | <p>Mémorial d'Alsace Moselle Subvention d'investissement renouvellement des équipements multimédias et travaux de rénovation énergétique. <u>Montant de l'opération</u> : 221 959 €</p> <p><u>Financement CeA</u> : 51 588 €</p> <p><u>Cofinancement</u> : Région Grand Est : 85 980€ Com Com Vallée de la Bruche : 17 196€ Ville de Schirmeck : 17 196 €</p> | <p>72 000 €</p> <p>40 000 €</p> <p>19 142 €</p> <p>25 000 €</p> <p>9 200 €</p> <p>56 617 €</p> <p>Total : 221 959 €</p> | <p>Remplacement SSI</p> <p>Vidéo projection</p> <p>Logiciel Mazedia</p> <p>Installation PPMS</p> <p>Matériels d'exposition</p> <p>Divers (logiciels, licences, matériels)</p> | <p>51 588 € maximum</p> <p><u>Imputation budgétaire</u> : 1301-204-20415482- 314 <u>Tranche</u> : P253O005T04</p> |

Modalités de versement :

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux et sur présentation des factures acquittées au titre de l'année 2024.